Mercredi 26.11.08 | 41e année | No 35

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Les missions en matière de sport

L'encouragement des activités sportives ainsi que la mise à disposition d'infrastructures destinées à ces activités sont des missions relevant en priorité aux communes. Chacun reconnaît aujourd'hui les bienfaits pour la santé des activités sportives, le ressourcement que le sport procure, son rôle d'intégration au sein de la communauté, ainsi que la passion qui unit le public lors de compétitions sportives.

A ce titre, la Ville de Neuchâtel, par son Service des sports, est particulièrement active, non seulement en faveur des mouvements juniors en mettant gratuitement à disposition les infrastructures sportives nécessaires, mais aussi en faveur de toutes les classes d'âges, par ses écoles de sport. Le sport populaire est donc encouragé et votre ville a la chance d'abriter des clubs dynamiques dans une multitude de disciplines, qu'elles soient d'adresse, terrestres, lacustres ou d'équipe, et ceci bien souvent grâce à l'engagement de très nombreux bénévoles.

Le football demeure aujourd'hui le sport le plus populaire. La présence de Xamax au stade de La Maladière rassemble non seulement la population neuchâteloise autour d'une passion commune, mais son équipe phare offre une visibilité très forte à votre ville. Après des mois de tensions, les nouvelles conditions de mise à disposition du stade ont débouché sur un accord. Je forme l'espoir que cette étape facilitera à notre équipe le retour au succès et que le public se rendra très nombreux au stade pour l'y encourager.

Françoise Jeanneret
Directrice des sports

Le colloque de la Coordination des villes de Suisse romande a réuni des invités divers. (Ci-dessus Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, Laurent Bonnard, modérateur du débat et Olivier Arni, travailleur social).

En route pour l'intégration

Destiné aux jeunes en difficulté, le projet «Alterconnection» a été présenté lundi à l'Hôtel des associations, par le travailleur social Olivier Arni. Ce dernier s'exprimait dans le cadre d'un colloque, organisé par la Coordination des villes de Suisse romande, sur le thème de l'intégration.

Remonter aux causes des problèmes d'intégration des jeunes dans la société, tel est l'objectif du programme «Alterconnection», soutenu par la Ville et l'Etat de Neuchâtel, ainsi que par la Confédération. Mis en place en 2004, le programme vise à accompagner les jeunes en difficulté, à l'aide de mentors. Ces derniers font office de référence positive pour les jeunes, de par leur parcours culturel, sportif, leur activité dans le milieu hip-hop, par exemple, et leur intégration dans la vie professionnelle.

Des guides

La mission des mentors, qui sont «coachés» par trois animateurs du Centre de loisirs, consiste à encourager les jeunes en difficulté de manière suivie, et leur permettre de développer une confiance en eux-mêmes, ainsi qu'envers la société. «Ils vont à la rencontre des jeunes, que ce soit dans les discothèques, les Mc Do ou les bars. Cela permet de développer librement une relation de confiance», explique Olivier Arni.

Evalutation positive

Sur les quelque 80 jeunes suivis par des mentors entre 2004 et 2008, 66 ont trouvé une solution significative à leurs problèmes au niveau du travail et de la formation, notamment. Par ailleurs, une étude menée par l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel a révélé qu'«Alterconnection» avait un impact certain au niveau social. «Encadrer neuf personnes permet d'en toucher positivement 31 autres», assure Olivier Arni. Ce dernier a terminé sur l'importance du regard porté à la jeunesse: «On peut les enfermer dans leurs problèmes ou leur permettre de développer des perspectives». (lap)

Le Conseil communal a accueilli mercredi au Temple du Bas les personnes fraîchement installées à Neuchâtel.

Le festival électro la Superette démarre jeudi à la Case à chocs, avec une programmation variée et internationale.

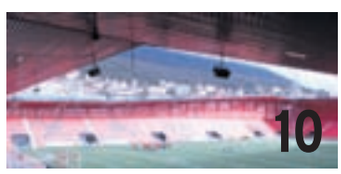

Françoise Jeanneret fait le point sur les relations entre la Ville de Neuchâtel et Neuchâtel Xamax.

Les commerçants

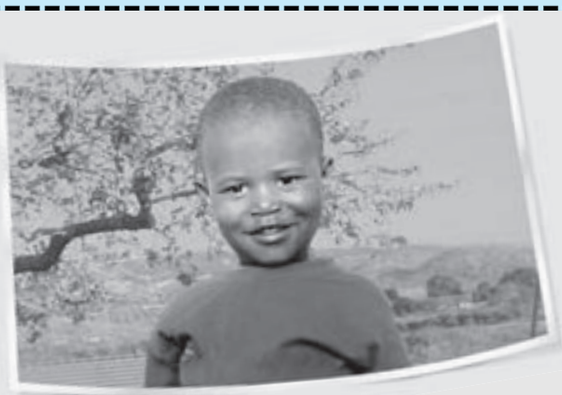

GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS RETROUVENT UN CHEZ-SOI !

Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants seraient contraints de vivre dans la rue.

☐ Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

NPA/Localité FA051A

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :
Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld
Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2
info@sos-kinderdorf.ch, **www.sosvillagesdenfants.ch**

ZEWO

Dans ce numéro

Peinture et sculpture

Le peintre Daniel Aeberli et son ami de longue date André Bregnard, sculpteur, présentent, du 30 novembre au 28 décembre, une exposition à la Galerie des Amis des Arts. Le vernissage aura lieu samedi à 17 heures, en présence des artistes.

Page 5

Un budget discuté

Les Autorités de la Ville s'inquiètent du déficit de 6,276 millions prévu pour le budget de l'exercice 2009. Un budget qui n'enthousiasme guère la Commission financière. Néanmoins, la conjoncture défavorable s'installant, il apparaît raisonnable, mais non agréable pour la majorité des commissaires, d'accepter le budget 2009.

Pages 8-9

Effets de la crise

La crise financière est devenu l'un des sujets incontournables de ces dernières semaines. Pour juger ses effets concrets en ville de Neuchâtel, au niveau du tourisme et des loisirs, Vivre la ville a mené l'enquête auprès de différents responsables de cinéma, théâtre, hôtel et agence de voyages, sis au cœur de la cité.

Page 16

Danse, chants et discours de bienvenue ont rythmé la soirée organisée pour les nouveaux Neuchâtelois

Le lac et les montagnes impressionnent beaucoup les nouveaux habitants, surtout lorsqu'ils arrivent de cités très différentes, comme Singapour.

Bienvenue à Neuchâtel

Le Conseil communal in corpore a accueilli mercredi au Temple du Bas les personnes de Suisse et d'ailleurs qui se sont installées à Neuchâtel dans le courant de l'année. Quelque 150 ressortissants du Paraguay, de Singapour et de bien d'autres contrées ont répondu à l'appel. La soirée, qui s'est terminée par le verre de l'amitié, a été ponctuée par des discours de bienvenue traduits dans diverses langues, une démonstration de hip-hop, la projection d'un film réalisé par Canal Alpha et une prestation vocale de Florence Chitacumbi.

C'est dans une salle remplie au tiers que Pascal Sandoz, président de la Ville, a adressé son message de bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. «Nous comptons sur vous pour faire vivre la démocratie, en allant voter», a-t-il lancé. Rappelant les bases de la vie en commun, il a également appelé au respect de la diversité des cultures et des religions, afin de former «une collectivité unie, solidaire et ouverte au monde».

Hip-hop et projection

La soirée s'est poursuivie avec une démonstration de hip-hop, réalisée par les enfants des écoles du sport de la Ville de Neuchâtel et la projection d'un film. Enfin, «la perle neuchâteloise» Florence Chitacumbi, de sa voix pleine et envoûtante, a clôt la partie officielle de la soirée, entamant a capella la chanson «Redemption song» de Bob Marley.

Apéritif et impressions

Différents services de la Ville (bureau d'accueil, planning familial, travaux publics, voirie, service des sports, etc.) ont ensuite pu se présenter au public à travers des stands d'information, lors de l'apéritif convivial qui a suivi. L'occasion aussi pour les nouveaux arrivants de partager leurs opinions sur leur cité d'adoption. «Lorsque nous avons découvert, depuis notre appartement, la magnifique vue sur le lac, cela nous a impressionnés», évoque un couple français originaire de la Drôme et habitant Neuchâtel depuis sept mois. Un panorama qui n'a pourtant pas été la cause première de leur établissement: «ma femme a trouvé un poste dans l'entreprise Baxter et je l'ai suivie.» Le travail, un motif de déménagement également invoqué par un jeune couple de Singapour, qui, bien qu'habitant en ville depuis le mois de mai, ne s'exprime guère en français. «Je prends des cours au Lycée Jean-Piaget», explique en anglais la nouvelle Neuchâteloise, rieuse, «mais je dois encore m'améliorer.» Les deux Singapouriens ne tarissent en outre pas d'éloges sur la ville de Neuchâtel. «C'est tellement plus calme qu'à Singapour! Et le vin est fantastique», lancent-ils. Implantés à Neuchâtel pour une durée de deux ans, ils profitent au maximum du décor dépaysant. «Apercevoir les montagnes enneigées surplombant le lac est quelque chose d'incroyable pour nous car à Singapour, c'est toujours l'été!»

La plus jolie

Non loin de là, à côté du buffet, résonne une conversation en espagnol, partagée par deux amis du Paraguay. L'un d'eux est un joueur de harpe qui réside à Neuchâtel depuis 25 ans, mais à intervalles réguliers, ce qui explique sa présence. «Neuchâtel est une amie pour moi», évoque-t-il. «Comme me l'a certifié une connaissance habitant aux USA: c'est la plus jolie ville du monde», sourit-il. Jolie, oui, mais pas facile pour tous d'y trouver en emploi. Encore moins sans permis adapté. «Avec mon permis F, je ne peux rien faire et c'est comme ça dans toute la Suisse», raconte un jeune Somalien, habitant la ville depuis près d'une année. «Il est également difficile d'intégrer une école pour apprendre le français», déplore-t-il. (lap)

Le festival électro la Superette se déroulera à la Case sur trois soirs, les 27, 28 et 29 novembre

Explosive Superette

Une vague de musique électronique va s'abattre sur la Case à chocs dès demain et jusqu'à dimanche. Vous l'avez deviné, la Superette est de retour. Pour sa quatrième édition, le festival électro, organisé par des collectifs de la région, accueille en nombre de prestigieux artistes, tels que les Canadiens de Thunderheist et la Française Dactylo, reine des soirées branchées parisiennes. Rock, électro minimale, dubstep, abstract hip-hop et mininale-techno résonneront dans la Case à chocs tout le week-end !

Un jour de plus, c'est ce qu'offre cette année la Superette. Le festival débutera tout en furie jeudi avec le rock des italiens de Stearica et la musique psychédélique de Acid mother temple, venus tout droit du Japon. La soirée s'achèvera avec l'électro-punk-gothique du groupe BAK XIII, de Genève, qui se définit lui-même comme étant une combinaison de cynisme, de romantisme et d'électro.

Vendredi frénétique

La soirée du vendredi déclinera quant à elle l'électro sous toutes ses formes, avec notamment le dubstep de la jeune anglaise Oneman et le breakbeat de Rennie Pilgrem, dont les prestations scéniques survoltées sont bien connues de l'autre côté de la Manche.

Le duo déjanté Franz & Shape délivrera samedi une électro façon rave à l'italienne. • Photo: sp

Enfin, déboulera dans la grande salle une véritable bombe musicale: Thunderheist. Nouvelle coqueluche de la scène électro hip-hop, le duo canadien, fraîchement signé sur le label Big dada (division hip-hop du label Ninja Tune), balancera ses sons électro-pop, parsemés de funk entraînant. Cette prestation envoûtante sera suivie par la fougue électronique du Dj allemand MMMatthias, l'électro disco pop kitsch des Français de College et la trance pop minimale techno de Rabi, incontournable artiste de la scène électronique suisse. Sans oublier le groupe helvète de minimal-techno: Break da roestigraben.

Toujours plus d'électro

Les prestations du samedi ne seront pas moins épicées. Les festivaliers pourront découvrir la sensualité transpirante de l'américain DJ Assault, originaire de détroit et actif depuis les années 80. Producteur renommé, il est l'un des pionniers de la gettotech. Il partagera la vedette avec la Djette furieusement tendance et pointilleuse Dactylo, ainsi qu'avec Franz & Shape, qui délivrent un «joyeux bordel sonore» façon italienne. La soirée continuera avec de nombreux artistes suisses et étrangers, parmi lesquels on compte Hyper de Grande-Bretagne, Larytta de Lausanne, Someone else des USA, ou encore Gardner, de Bruxelles. A noter que le label zurichois Alpinechic sera l'invité des couloirs de la Case. Une occasion de présenter les artistes suisses en devenir.

Nouveauté

Organisée par les collectifs neuchâtelois kouglopff, supermafia, electripocnic et la Case à chocs, la quatrième Superette a, dans ses rayons, de quoi réjouir et sustenter en musique le public. Comme les années précédentes, le thème du festival portera sur une vision décalée de la Superette originale, avec des visuels live et une décoration spéciale. A noter que pour la première fois, l'Interlope sera également ouverte. (lap)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 31 janvier 2009, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Jusqu'au 8 février 2009, exposition «Jeanne Lombard (1865-1945) et les artistes neuchâteloises 1908-2008. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 1er mars 2009, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 30 novembre, exposition: «Le propre du singe». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (CAN) (rue des Moulins 37), jusqu'au 30 novembre, exposition «Masse critique». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), du 30 novembre au 28 décembre, exposition Daniel Aeberli, peinture et André Bregnard, sculpture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 29 novembre à 17 heures.

Galerie Caractère (av. de Bellevaux 24), jusqu'au 24 janvier 2009, exposition collective de bijoux. Ouvert me au ve de 13h30 à 18h30, sa de 13h30 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 17 janvier, exposition Rolf Iseli et Yves Dana, œuvres et sculptures récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 26 novembre au 7 décembre, exposition de trois peintres indigènes. Ouvert de 10 heures à 18h30.

Concerts

Centre Dürrenmatt, jeudi 27 novembre à 19 heures, Katharina Weber: «Une plongée pianistique dans le cœur de l'univers de Dürrenmatt.»

Conférences

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3e âge: jeudi 27 novembre de 14h15 à 16 heures: «320 siècles d'art sacré», par Michel Egloff, professeur honoraire de l'Université. Mardi 2 décembre de 14h15 à 16 heures: «Le dialogue des religions: pourquoi et pour quoi?», par Martin Burkhard, pasteur.

Bistrot de l'Arrosée (Maladière 35), vendredi 28 novembre à 19h30, soirée publique de discussion: «Mieux comprendre l'histoire universelle» par Jean-Luc Schorderet. Organisation Communauté bahá'ie.

L'actualité culturelle

Organiste fribourgeois à la Collégiale

A l'enseigne du dernier «vendredi» de l'année, Nicolas Viatte interprétera, vendredi 28 novembre, des œuvres de Buxtehude, Bach, Weckmann, Langlais et Liszt.
Nicolas Viatte a étudié dans la classe d'orgue de Robert Märki, au Conservatoire de Neuchâtel et a obtenu un diplôme d'enseignement d'orgue et un diplôme d'enseignement des branches théoriques. Il a poursuivi ses études au Conservatoire de Lausanne et a remporté un diplôme de concert. Titulaire des orgues de l'église Notre-Dame de Vevey, Nicolas Viatte partage ce poste avec la Cathédrale St-Nicolas de Fribourg où il a été nommé co-titulaire des grandes orgues.
Collégiale, vendredi 28 novembre à 18h30, entrée libre, collecte.

Concert de la Sestina

Placé sous la direction d'Adriano Giardina, l'ensemble La Sestina donnera un concert, samedi 29 novembre à la chapelle de la Maladière.
La Sestina interprétera la *Missa Papae Marcelli* à six voix de Giovanni Pierluigi da Palestrina. Cette œuvre musicale est la plus célèbre de la Renaissance. Sa genèse et sa destination restent aujourd'hui encore auréolées de mystère. Publiée en 1567, l'œuvre atteint un équilibre et une perfection classique du contrepoint qui lui assureront un statut de modèle iconique. Le programme est complété par la *Missa L'Homme armé* à quatre voix. Quatorze chanteurs se produiront à capella, en formation chorale ou en ensembles de solistes.
Chapelle de la Maladière, samedi 29 novembre à 20h15. Billets à l'entrée.

Café de l'Europe

En partenariat avec le Centre culturel neuchâtelois, la Maison de l'Europe transjurassienne organise un café de l'Europe sur le thème «Libre circulation des personnes et concurrence salariale», mercredi 3 décembre à 18 heures.
Au programme, conférence et débat animé par Raymond Spira, président de la commission tripartite du canton de Neuchâtel. A 19 heures, agape belge et à 20h30, projection du film «Ressources humaines» de Laurent Cantet.
Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mercredi 3 décembre dès 18 heures. Entrée: conférence Fr. 5.–, film Fr. 10.–, agape majoration de Fr. 10.–. Réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

Chœur d'enfants

La Collégiale servira de cadre, dimanche 30 novembre, au concert du chœur d'enfants anglais The Choral Scholars of Hill House.
Formé de seize garçons, le chœur dirigé par l'organiste Richard Townend interprétera un programme de musique dans la tradition anglaise pour l'Avent et Noël.
Collégiale, dimanche 30 novembre à 17 heures. Location: tél. 032 717 79 07.

Daniel Aeberli et André Bregnard présentent leur travail à la Galerie des Amis des Arts

Exposition mixte

La peinture se mêlera à la sculpture dès le 30 novembre et jusqu'au 28 décembre, à la Galerie des Amis des Arts. Les artistes neuchâtelois Daniel Aeberli et André Bregnard y présenteront leurs œuvres le temps d'une exposition, dont le vernissage a lieu samedi, en compagnie des artistes.

Le peintre André Bregnard présente des toiles de sérénité, entre lumière et nature. • **Photo: sp.**

Horizons, lacs, coins de nature mis en lumière, tels sont les thèmes de prédilection du peintre neuchâtelois Daniel Aeberli, qui s'inspire souvent des voyages qu'il a effectués pour réaliser ses toiles. Coutumier de la Galerie des Amis des Arts, où il a déjà exposé ses créations à plusieurs reprises, cet artiste bien connu des Neuchâtelois, revient cette fois-ci accompagné de son collègue et ami: André Bregnard. «C'est une première pour ces deux artistes qui se connaissent de longue date, mais n'ont jamais exposé ensemble», confie Martine Lavanchy, directrice de la galerie.

Formes et espace

Originaire de La Chaux-de-Fonds, André Bregnard, actuellement établi dans le sud de la France, réalise ses sculptures dans un atelier en plein air. «Il travaillait autrefois le marbre mais en raison de problèmes physiques, ses sculptures sont maintenant réalisées en acier patiné», explique Martine Lavanchy. La démarche artistique de l'artiste expatrié? Chercher à faire le lien entre la forme d'une œuvre et l'espace qui l'entoure. «Mon désir est d'arriver à ce que la sculpture prenne possession de son espace extérieur. C'est là qu'elle peut trouver sa plénitude», écrit-il dans un communiqué.

Harmonie

Les œuvres des deux artistes, pourtant très différentes, pourront cohabiter de belle manière dans la galerie. «Certaines toiles de Daniel Aeberli sont très épurées. Cela correspond bien au concept des sculptures d' André Bregnard.» (lap)

Chronique culturelle

En avant la musique

Ce mois de novembre se sera montré d'une grande richesse en concerts de musique dite classique dans notre cité. L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel a ouvert sa saison le 9 en fin d'après-midi tandis que le même jour, à l'heure de l'apéro, Les Chambristes invitaient à la Maison du Concert des solistes de l'Orchestre symphonique Bienne-Soleure avec qui ils collaborent étroitement. La semaine passée, l'Orchestre du Jura a interprété Don Giovanni de Mozart au Passage. Et pas plus tard qu'hier, de grands interprètes étaient au Temple du Bas. Tout cela sans parler de la Truite de Schubert proposée par la Société de musique ainsi que du concert annuel du chœur Cantabile et d'une prestation de Da Camera. Sans parler non plus de tous les autres… N'ayons pas peur des mots: cela fait beaucoup et l'offre devient gentiment pléthorique! Les concerts se multiplient et certains peinent à trouver leur public. Le moment est peut-être venu de resserrer les rangs autour de l'ESN. Ou de poursuivre le mouvement de fusion. A quand un orchestre de l'Arc jurassien?

Patrice Neuenschwander

Publicité

CADEAU: JUSQU'A NOEL

20% SUR TOUS LES MEUBLES

1000.- DE RABAIS SUR DESTOCKAGE DE 380 SALONS

20% SUR ALIMENTATION, VIN, VETEMENTS CHAUSSURES ET DIVERS

MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX

MATHOD YVERDON

Daniel André CAPITAL - CONFIANCE

Entre Orbe & Yverdon Rte de Lausanne 15-17

024 459 17 48 uniquement meubles

024 426 70 36 sans meubles

Depuis 38 ans à votre service

Projet européen Holistic: les premières retombées positives pour Neuchâtel se dessinent

Echange d'expériences à Aix-la-Chapelle en matière d'efficacité énergétique

La Ville de Neuchâtel, par l'intermédiaire de son délégué à l'énergie, Christian Trachsel, a présenté les rénovations planifiées pour les bâtiments neuchâtelois, lors d'une conférence internationale organisée à Aix-la-Chapelle (Allemagne). Cette conférence, organisée dans le cadre du projet européen Holistic contribue à l'échange d'expériences voulu par les projets européens de l'initiative Concerto.

Bâtiments historiques et consommation d'énergie

Fait remarquable, les bâtiments historiques offrent également des possibilités d'amélioration énergétique sans pour autant altérer leur attrait architectural. Pour ce faire, des actions ciblées sont entreprises. Un bâtiment de l'Université de Neuchâtel du 18e siècle a servi de cobaye afin de déterminer les options les plus favorables et leur impact en termes d'économie d'énergie. Ce diagnostic énergétique a permis d'établir le constat suivant: en agissant sur la ventilation, les fenêtres et la toiture uniquement, il est possible de réduire la consommation d'énergie en chauffage du bâtiment de plus de 30%. Les murs sont en effet suffisamment épais pour garantir une isolation performante. L'enveloppe originale du bâtiment reste ainsi inchangée permettant la convergence bienvenue entre intérêts environnementaux et architecturaux.

Partage d'expériences en énergie renouvelable

Cette conférence a ainsi permis d'échanger les précieuses expériences menées actuellement par les différents partenaires autrichiens, irlandais et allemands impliqués dans le même projet. Les recherches menées par les Irlandais au niveau du stockage d'électricité vont par exemple permettre d'évaluer le stockage d'électricité comme potentiel outil de gestion de l'énergie produite par une future éolienne à Neuchâtel. De même les politiques énergétiques des différents pays précités sont finement analysées afin d'identifier les points forts à partager entre tous. Le projet Holistic mûrit et les premiers enrichissements pour Neuchâtel se précisent.

Bâtiment de l'Université, avenue du 1er-Mars 26. • **Photo: Bureau Singer et partenaires Architectes SA, Neuchâtel**

Matthias Ruetschi • **www.holistic-ne.ch**

La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 26 novembre à 21h, jazz: Acousma4 (CH). Entrée libre, collecte.
Jeudi 27 novembre à 21h30, rock blues. Entrée Fr. 10.–.
Vendredi 28 novembre à 21h15, chansons pétillantes: Sand (F).
Samedi 29 novembre à 22 heures, ska: Skarbone 14 (Bel).
Mardi 2 décembre à 20h45, mardi jazz avec Marc Perrenoud, rhodes. Entrée libre, collecte.
Mercredi 3 décembre à 21h, jazz, latin: Cocinendo. Entrée libre, collecte.
www.barking.ch

Musée d'histoire naturelle, samedi 29 novembre de 9h45 à 12h15, pour les 10-12 ans, rendez-vous nature... aventures.

Musée d'art et d'histoire, découverte *ré*-créative de l'exposition Jeanne Lombard. Adultes (dès 18 ans), samedi 29 novembre de 14 à 17 heures. Ados (14-16 ans) dimanche 30 novembre de 14 à 17 heures.
Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (ma-ve matin), www.atelier-des-musees.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 29 novembre (journée entière) en raison de la compétition Halliwick. Pour davantage d'informations, visitez le site: www.halliwick.ch

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football
Dimanche 30 novembre, stade de la Maladière, 16h, Neuchâtel Xamax-FC Basel, ASL.

Handball
Vendredi 28 novembre, halle de sport de la Riveraine, 19h30, AGS Handball NE-KTV Visp Handball, 3e ligue fém.
A 21h20, AGS Handball NE-HBC Büren II, 4e ligue masc.

Volleyball
Dimanche 30 novembre, halle de sport de la Riveraine, 15h, NUC-Cheseaux, 1 LN.
A 17h30, Randstad NUC-Fribourg, LNB.

Patinoires du Littoral
(du 27 novembre au 3 décembre)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public, 13h45-15h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45 public, 13h45-15h45 public et hockey libre.
sa: 13h45-16h public et hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma: 9h-11h45 public et hockey libre, 13h45-15h30 public.
me: 9h-11h45/13h45-16h45 public, 9h30-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

Budget 2009 : le processus d'agglomération doit permettre de réduire le déficit structurel de la Ville

Poursuivre les mesures d'économies

Les incidences de la situation économique morose ne laissent pas les Autorités de la Ville indifférentes. Elles s'inquiètent du déficit de 6,276 millions prévu pour le budget de l'exercice 2009. Et encore ! Ce montant n'intègre pas les mesures de transfert de charges voulues par l'Etat, et non encore avalisées par le Grand Conseil. En saluant toutefois les 17 millions d'économies structurelles réalisées par le Conseil communal depuis 2003, la Commission financière tonne : des choix s'imposent ! L'exercice 2010 sera, lui, périlleux en regard des réserves insuffisantes, trop sensibles aux mouvements conjoncturels.

Baisse des recettes fiscales

Malgré la maîtrise des charges, la Commission financière constate dans son rapport une baisse significative des recettes fiscales des personnes morales, ce qui ne manque pas de péjorer la situation. Les efforts d'économies doivent être poursuivis. A l'examen minutieux de la Commission, la décision du Conseil communal de ne procéder qu'à une augmentation partielle du renchérissement suscite la discussion. La Commission financière, a l'instar des Associations de personnel, s'oppose à la retenue de 1,5% souhaitée par l'Exécutif (1,37% au lieu de 2,87%). Quand bien même les augmentations statutaires sont confirmées, la Commission financière estime que cette mesure ne constitue en rien une réponse satisfaisante et durable au postulat inter-partis déposé en 2006, demandant des mesures réglementaires destinées à mieux contenir les charges salariales. Elle dénonce cette mesure d'urgence et d'exception qui constitue, selon elle, un non-respect des bases réglementaires et la rejette par 5 voix contre 4 et 3 abstentions.

Réserves insuffisantes

Par ailleurs, la Commission financière regrette les réserves insuffisantes de la Ville, malgré sa fortune s'élevant à 25,7 millions à fin 2007, la laissant très sensible aux mouvements conjoncturels. Par conséquent les mesures structurelles sont toujours d'actualité avec la dureté qu'elles impliquent en matière de choix et de priorité. A ce propos, la Commission financière souligne que le transfert partiel de la Police au Canton ainsi qu'une participation significativement plus faible de la Ville à la péréquation financière permet d'adoucir cependant le propos.

Prudence toujours

Et les biens, services et marchandises ? La Commission demande que ce secteur demeure très contrôlé afin d'éviter le plus possible les augmentations. Prudence toujours notamment au niveau des subventions accordées, domaine sous contrôle aujourd'hui. Toutefois une majorité des commissaires déplorent la non-reconduction de la subvention au profit du Drop-In, bien que son activité relève aujourd'hui de la sphère cantonale. L'arrêté en question est approuvé par la Commission financière par 5 voix contre 1 et… 6 abstentions.

La Commission financière tient également à souligner qu'un élément absent du budget 2009 aura cependant un fort impact sur le niveau de fortune de la Ville, à savoir la création de la Caisse de pensions unique. Bien des changements importants sont ainsi intervenus depuis le rapport présenté au Conseil général établi sur la base des chiffres de l'exercice 2006.

Compte tenu du report de l'entrée en vigueur de cette nouvelle institution les chiffres qui seront demain pris en considération seront basés sur l'année 2009. Dès lors, dans le dessein de suivre de près ce dossier, la Commission financière demande de présenter l'année prochaine une nouvelle estimation du coût financier pour la Ville.

Non-entrée en matière

Les membres de la sous-commission III, chargés notamment de l'examen des comptes de la Direction de l'environnement et des services de l'urbanisme, proposent d'augmenter de 1,6 million le montant des investissements pour doter le service spécialisé d'un outil d'analyses performant pour le suivi du patrimoine immobilier. Cette proposition d'amendement ne rencontre cependant pas l'assentiment d'une majorité de la Commission financière qui s'est prononcée ainsi : 4 voix pour, 4 voix contre et… 4 abstentions.

Ce budget n'enthousiasme guère la Commission financière d'autant plus que malgré une maîtrise globale du fonctionnement de la Ville, la situation demeure difficile. La conjoncture défavorable s'installant il apparaît raisonnable, mais non agréable pour la majorité des commissaires, d'accepter le budget 2009 selon le projet du Conseil communal, en accordant toutefois au personnel communal la compensation totale du renchérissement et non partielle comme l'Exécutif le recommandait. C'est à l'unanimité que le rapport de la Commission financière a été finalement adopté.

L'activité du Drop-In relève de la compétence du Canton.

L'examen détaillé du budget est l'occasi

L'heure des

On le sait, les membres de la Commission financière sont répartis en cinq sous-commissions dont la mission consiste à passer au peigne fin les Directions de l'Administration communale. Morceaux choisis.

Le Service des contributions de la Ville va fermer ses portes à la fin de l'année. La perception de l'impôt des personnes physiques sera en effet transférée dès le 1er janvier à l'Etat comme c'est déjà le cas pour les autres communes. La non-reprise automatique par l'Etat du personnel de l'Office de perception a cependant suscité de nombreuses négociations. La Ville de Neuchâtel dans le souci de soutenir les employées souhaite qu'une solution adaptée soit trouvée pour chacune d'entre elles. Le transfert de cette tâche à l'Etat va repré-

Au niveau des investissements, un soin tout particulier sera porté à l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif et financier.

on de faire un tour d'horizon des sections de l'Administration

questions

senter une économie annuelle de l'ordre de 300'000 francs pour la Ville.

Drop-In

Dans le domaine social, la subvention au Drop-In accordée dès 1994 par le Conseil général a été supprimée du fait que le domaine de la santé et de la prévention relève dorénavant du Canton depuis le désenchevêtrement des tâches. Le Conseil communal estime qu'il n'y aura pas d'impact sur les prestations offertes par le Drop-In dont le budget total s'élève à 2,8 millions de francs. Il ne faut cependant pas cacher que l'abandon de cette subvention traduit aussi les tensions croissantes induites par des reports de charges du Canton précise la Commission financière dans son rapport.

Permis de construire

Au niveau des taxes, émoluments et tarifs, le Règlement d'aménagement communal, adopté en 1998, avait introduit le principe de versement d'une contribution compensatoire exigible lorsque les espaces de jeux imposés par la réglementation ne pouvaient pas être réalisés ou ne pouvaient l'être que partiellement. Il est donc devenu aujourd'hui indispensable qu'un montant soit fixé dans l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments de permis de construire. Cette contribution compensatoire ne devra pas dépasser 500 francs par mètre carré d'espace de jeux non aménagé et les contributions seront versées au fonds communal dont l'utilisation est destinée au financement de l'aménagement et de l'entretien des espaces de jeux publics.

Au niveau de la sécurité, la Commission financière rappelle que deux lois, fédérale et cantonale, dictent tous les aspects de la protection civile et ne laissent aucune marge aux Communes en charge de l'application des dispositions.

Notons que le Conseil fédéral a décidé de maintenir la capacité de mettre l'intégralité de la population à l'abri même si la menace peut être considérée comme disparue. Ainsi, l'obligation de construire un abri ou de payer une taxe à la Commune pour garantir une place dans un abri public subsistera. La capacité en abri privé-public couvre actuellement une part d'environ 80 à 90% des besoins. L'Etat décidera si le prochain bâtiment public d'envergure construit sur le territoire communal doit inclure un abri conséquent financé par la taxe.

Sport

Le sport a également pris une place importante s'agissant des réflexions menées par la Commission financière. Outre les négociations avec la société Pro'Imax pour un nouveau contrat de bail pour l'exploitation du stade de la Maladière par Neuchâtel Xamax FC, le projet d'acquisition de la piscine de Monruz a été suspendu suite à la décision de la Fédération Internationale de gymnastique de s'implanter à Lausanne dans les conditions que l'on sait. Les modalités de mise à disposition des installations seront revues dans le nouveau bail à établir avec effet au 1er juillet 2009. Le bailleur a annoncé en effet vouloir encaisser un loyer de 160'000 francs par année, montant que le Conseil communal n'a pas inscrit au budget. L'étude en cours décidera de l'avenir des écoles du sport.

Mais le dernier mot appartient au Conseil général dont les membres seront appelés à ce prononcer lundi 1er décembre prochain. Affaire à suivre, donc !

La Ville de Neuchâtel et la société Pro'Imax ont trouvé un accord concernant le bail de location du stade de la Maladière

Aller sereinement de l'avant !

La Ville de Neuchâtel a revu à la baisse le bail de location du stade de la Maladière et de locaux annexes, en faveur de Neuchâtel Xamax. Un terrain d'entente a été trouvé entre les deux parties, après que Sylvio Bernasconi, président du club, ait menacé de démissionner, en octobre dernier. Retour sur une situation houleuse avec Françoise Jeanneret, directrice des Sports de la Ville de Neuchâtel.

Un protocole d'accord signé pour le plus grand plaisir des parties. De gauche à droite: Alain Ribaux, directeur des finances, Françoise Jeanneret, directrice des sports, Claude Martignier, président de Pro'Imax et Michel Favre, membre du Conseil d'administration de la société.

Quelles étaient à la base les conditions de location du stade de la Maladière et des locaux annexes à la société Pro'Imax ?

En 2006, nous avons créé un bail d'une année avec Pro'Imax (société qui gère les intérêts économiques de Xamax), étant entendu qu'à l'issue de la première saison, le bail serait revu. A cette période, le stade était encore en chantier. Nous connaissions les locaux et le type d'infrastructure que nous louions, bien sûr, mais les coûts d'utilisation nous étaient peu connus, ainsi qu'à Pro'Imax. Il fallait d'abord rôder les équipements durant une période d'essai pour bien connaître leur fonctionnement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le bail avait été conclu pour une année.

Seulement, après moins d'un an, Pro'Imax s'est rendu compte que le bail n'était pas adapté à la situation (manque de finitions, notamment) et des négociations ont donc été initiées.

Pour arriver à quel résultat ?

Un loyer fixe, défini sur la base des diverses expertises, a été décidé pour les locaux à usage exclusif du club, avec une part variable pour les frais d'énergie. Pour la location du terrain et des locaux à usage non-exclusifs, le montant est fixé à 2,5 francs par billet et correspond à la taxe sur les spectacles. Il varie en fonction du nombre de spectateurs.

La Ville aurait-elle pu faire preuve de plus d'anticipation ?

Vous savez, avant son ouverture, le stade de la Maladière a suscité un engouement important, tant de la part de NE Xamax que de la Ville. Nous avons de part et d'autre surestimé les recettes possibles. Sylvio Bernasconi le disait lui-même, il s'attendait à davantage de public et peut-être aussi à plus de sponsors. Au début pourtant, cela a bien fonctionné car Neuchâtel Xamax est monté en super league. La ferveur était par ailleurs d'autant plus grande que le stade de la Maladière est une infrastructure exemplaire.

Exemplaire à quel titre ?

C'est le plus gros investissement privé réalisé dans le canton (200 millions de francs) et cela a été un modèle en terme de rapidité. On s'est imaginé construire un centre commercial avec un stade de football dessus en 2003 et le tout a été inauguré en 2007.

Cette rapidité explique-t-elle le fait que la Ville ait été un peu dépassée par le « dossier Maladière » ?

Il est clair que tout est allé très vite. A l'époque, Xamax jouait encore à La Chaux-de Fonds et il y avait certains problèmes au niveau des entraînements. Il fallait donc trouver une solution le plus rapidement possible. Par ailleurs, la Ville, qui avait confié la construction du stade à la société HRS, n'a pas engagé de chef de projet. C'est donc le Service des sports qui a géré le dossier, et de manière performante dans la mesure où le résultat est réussi, même si nous avons usé de méthodes de travail inhabituelles, dans des délais records.

Dans quelles proportions la Ville (propriétaire) a-t-elle baissé le loyer en faveur de Pro'Imax (locataire)?

Je ne tiens pas à mentionner de chiffres, car ils ne sont pas encore connus de la commission financière. Dans tous les cas, nous n'avons pas sorti un montant d'un chapeau. Quand il est apparu que le bail était contesté quelques mois seulement après l'ouverture du stade, chacune des parties a fait appel à des architectes neutres et externes, pour évaluer le loyer des infrastructures en place. Les deux expertises finales ont donné des résultats à peu près similaires.

La Ville va-t-elle perdre de l'argent suite à cet arrangement ?

Normalement pas car en parallèle à la baisse de loyer, nous allons réduire les charges d'exploitation. Au début, nous avons engagé des moyens trop importants pour garantir la sécurité et la fonctionnalité des infrastructures. Un équipement capable d'accueillir des milliers de spectateurs demande il est vrai beaucoup de précautions pour éviter tout risque d'accidents et nous avons donc mis le paquet pour être sûr que tout fonctionne bien (ascenseurs, projecteurs, système d'arrosage, etc.). Mais cette période de rodage est à présent terminée et nous allons pouvoir réduire les coûts. Cela devrait finalement équilibrer la balance.

Comment expliquer que selon Neuchâtel Xamax, les locaux ne correspondaient pas à ce qui avait été promis?

Il y a eu des attentes de la part de Neuchâtel Xamax qui étaient supérieures à ce qui nous a été livré, sur le plan des finitions. Il a donc fallu négocier.

Diriez-vous que les relations entre la Ville et Pro'Imax sont à présent sereines ?

Oui, mais elles ont toujours été cordiales.

Maintenant, ce qui est important, c'est que Xamax fasse de meilleurs résultats. Peut-être que l'apaisement avec les collectivités publiques sera de nature à briser certaines incertitudes qui sapaient probablement le moral de l'équipe. (lap)

A propos...

Au troisième top...

La situation économique que l'on traverse génère méfiance et morosité. A l'instar de Saint-Thomas qui symbolise le doute, il est devenu indispensable pour chacun de retrouver la sérénité, de prendre de nouvelles marques et d'objectiver ce qui doit l'être. Il sera ainsi de nouveau possible de faire confiance au temps qui passe car l'avenir nous révèle toujours ses secrets. Il en est de même de la société qui ne manque pas une occasion de remettre régulièrement en cause les actions des partis politiques, les affirmations des médias, les décisions des autorités, voire le travail de l'Administration. Mais il est aussi patent qu'en ces jours de disette et sur le baromètre de la satisfaction de la population, la police, elle, rencontre un élan de sympathie inhabituel. Comme la justice d'ailleurs, même si quelques froideurs passagères sont de nature à enrhumer ce courant de popularité. La loi et les institutions sont en effet comme des horloges ; de temps en temps il faut savoir les arrêter, les nettoyer, les huiler et les remettre à l'heure...

Rémy Voirol

Fête des Armourins

La fête des Armourins aura lieu jeudi 27 novembre selon le programme ci-dessous :

A 18h : départ de l'Hôtel de Ville, défilé dans la vieille ville, montée au Château. Réception par le Président du Conseil d'Etat.

A 19h30 : descente du cortège à l'Hôtel de Ville, picoulet des sociétés d'étudiants.

Vin chaud et soupe aux pois offerts à la population par l'association « Neuchâtel, un cœur en ville ».

Fin de la manifestation aux alentours de 22 heures.

Neuchâtel Cité de l'énergie

La Ville officielle

Les séances du Conseil général sont publiques

Le budget 2009 sera examiné lundi

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 1er décembre 2008 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

08-023 – 08-203
Rapports du Conseil communal et de la Commission financière concernant le budget de l'exercice 2009.

Autres objets

07-403
Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-404
Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau) : fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-505
Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

08-405
Proposition du groupe ULR par M. Jean-Charles Authier et consorts, au sens de l'art. 32 du Règlement général, visant à la modification de l'art. 62 du règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972.

08-609
Interpellation du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, concernant les déménagements de service à l'intérieur de l'administration communale : « Déménagement à la cloche de bois ? ».

08-612
Interpellation du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Display pour tous » concernant (1) la mise à profit de la thermographie enregistrée l'hiver passé par la pose des certificats énergétiques (étiquettes Display) sur les bâtiments, (2) la communication aux habitants des possibilités de réaliser des économies d'énergies dans les bâtiments, (3) la mise à disposition de la population d'une aide à un réglage optimal des installations de chauffage, ainsi que (4) le suivi et le contrôle des mesures d'optimisation des installations de chauffage dans les bâtiments de la Ville.

08-613
Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant « L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier ».

08-614
Interpellation (dont l'urgence demandée a été refusée le 3 novembre 2008) du groupe UDC, par M. Steven Bill et consorts, relative à la taxe sur les spectacles et son application lors des matchs de Neuchâtel Xamax.

08-701
Résolution intergroupes pour les « Jeunes-Rives » des groupes socialiste, PopVertsSol, PLR et UDC, par MM. Olivier Arni, Nicolas de Pury, Mme Amelie Blohm Gueissaz et M. Steven Bill, pour des aménagements simples et réversibles, en attendant la concrétisation du projet final retenu !

Neuchâtel, le 12 novembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Les Lundis des mots

Lundi 1er décembre à 18 heures à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3 : *une petite flamme en moi s'est allumée.*
Lecture-spectacle inspirée de fonds conservés aux Archives de la Vie Ordinaire, par I. Meyer et Ph. Vuilleumier. Billets à l'entrée.

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, avenue DuPeyrou 5, seront ouvertes au public

vendredi 5 décembre
de 17 à 21 heures
et samedi 6 décembre
de 10 à 18 heures

Dégustation de vins sans obligation d'achat, visite des caves par petits groupes.

Festival Maloka 2008

- Samedi 29 novembre à 19 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville, concert de musique colombienne, groupe Pasajeros.
- Dimanche 30 novembre à 17 heures au Syndicat Unia (av. de la Gare 3), projection du film « La mouette et le chat », d'Enzo d'Alo.
- Mercredi 3 décembre à 15h30 au péristyle de l'Hôtel de Ville, atelier de danse pour enfants.
  A 19h30 au Syndicat Unia, conférence « Crise financière : crise du capitalisme », par Hans Schläppi et Olivier Fahrni.

Trois acteurs de la vie culturelle régionale s'associent pour fêter la période de Noël

Cent soixante musiciens et chanteurs sur la scène du Temple du Bas

L'Orchestre de Chambre de La Chaux-de-Fonds, La Croche-Chœur et le Petit chœur Numa-Droz donneront trois concerts durant la période d'avant Noël, samedi 29 novembre à 20 heures à l'Eglise des Jésuites de Porrentruy, dimanche 30 novembre à 17 heures au Temple du Bas de Neuchâtel et dimanche 7 décembre à 17 heures à la Salle de musique de l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

L'ensemble vocal La Croche-Chœur est fort de quatre-vingt choristes. • Photo: sp

L'Orchestre de Chambre de La Chaux-de-Fonds célèbre son 50e anniversaire en musique. • Photo: sp

Trente enfants

Les cinquante musiciens de l'Orchestre de Chambre de La Chaux-de-Fonds, qui célèbre son 50e anniversaire, et les quatre-vingt choristes de l'ensemble vocal La Croche-Chœur qui pour l'occasion joindront leurs voix à celles des trente enfants du Petit chœur Numa-Droz, proposent un programme audacieux, tout en contrastes lumineux.

Le Magnificat de Bach

Sous la direction de Nathalie Dubois, les musiciens et chanteurs proposeront deux visions de Noël. La première, datée de 1723 se compose du Magnificat de J.-S. Bach, une de ses œuvres chorales les plus célèbres, pour solistes, chœur et orchestre. La deuxième, plus récente, remonte à 1953. Elle propose une Cantate de Noël d'Arthur Honegger, la dernière œuvre que le compositeur a pu mener à bien, pour baryton solo, voix d'enfants, chœur et orchestre.

Des airs d'opéra

Le programme ne s'arrête pas là. Il comprendra en outre deux airs d'opéra de G.-F. Haendel pour chœur d'enfants et orchestre, dirigés par Christophe Haug, et la Sinfonia de J.-S. Bach pour orgue et orchestre. Les solistes de renom, Miriam Aellig, soprano, Fabian Schofrin, contre-ténor, Christophe Gindraux, ténor, Marcus Niedermeyr, baryton et Simone Monot-Geneux, à l'orgue accompagneront choristes et musiciens.

Temple du Bas, dimanche 30 novembre à 17 heures.

Les mots croisés de...

Jean G. Badoud

Horizontalement

1. Retiendra dans la tête.
2. Réaliseras.
3. Le CD l'a remplacé. En outre. Initiales de l'inventeur du digesteur (1697-v. 1712).
4. Mousse en Albion. Abréviation pour un titre d'honneur. Difficulté retournée.
5. Sont en portée. Addis-Abeba s'y trouve.
6. Danseuse. Ecrivain danois.
7. On le souhaite beau. Article d'ailleurs. Aussi inconvenant qu'un pet à table.
8. Bruit sur peau. Le bouc en est un. Soldat américain.
9. Comparable.
10. Avoir à sa solde.

Verticalement

1. Malaxeras.
2. Qui tire parti.
3. Personnel. Personne. D'un auxiliaire.
4. Elle regroupe une cinquantaine d'Etats musulmans. Article importé. Yasser Arafat l'a présidée depuis 1969.
5. Pénibles. Cri de bacchante.
6. Elément lexical. Presque aligné.
7. Fils de Noé. Initiales de l'auteur des «Fleurs du Mal». Est squatté par le coucou.
8. Fin verbale. Dispendieux. Indice de capacité.
9. Spécialiste médical.
10. Navire attendu par ceux qui bitument.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■					■		
4				■			■			
5						■				
6					■					
7				■			■			
8			■					■		
9										
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 2 décembre.**
Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnante **Mme Viviane Bovet**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 12 novembre:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	K	L	A	G	E	N	F	U	R	T
2	L	■	H	U	N	I	E	R	■	R
3	E	T	■	E	L	F	E	■	M	A
4	P	A	R	T	I	E	■	S	E	N
5	T	I	A	R	E	■	P	A	N	S
6	O	R	N	E	■	M	O	I	T	I
7	M	A	I	■	C	A	R	N	O	T
8	A	I	■	F	O	R	T	■	N	I
9	N	■	S	A	U	R	A	S	■	O
10	E	X	E	C	R	A	T	I	O	N

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Bernard Delefortrie, architecte à Neuchâtel (Geninasca Delefortrie SA), d'un permis de construire pour la démolition de 3 bâtiments et la construction d'un immeuble d'habitation avec parking à la rue des Parcs (121-123-125), articles 10619 et 10620 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la fondation de placements immobiliers Assetimmo, représentée par Messieurs Markus Strauss et Mark Plüss. Les plans peuvent être consultés du 21 novembre 2008 au 5 janvier 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Dino Biancolin, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture D. Biancolin & R. Barze), d'un permis de construire pour la construction d'un couvert fermé en façade est de l'immeuble 5, rue de Port-Roulant, article 13789 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation Les Perce-Neige. Les plans peuvent être consultés du 21 novembre 2008 au 5 janvier 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de démolir un bâtiment à la rue des Tunnels 53, article 14433 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 28 novembre 2008 au 12 janvier 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera :

jeudi 11 décembre 2008

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme

Votation fédérale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 1er mars 2006 «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine»;
2. l'initiative populaire du 28 mars 2006 «Pour l'âge de l'AVS flexible»;
3. l'initiative populaire du 11 mai 2006 «Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse !»;
4. l'initiative populaire du 13 janvier 2006 «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse»;
5. la modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup),

le 30 novembre 2008

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 29 août 2008 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 2008,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 30 novembre 2008 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 8000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 29 novembre 2008 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 30 novembre 2008 au bureau électoral de Neuchâtel, faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 30 novembre 2008, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 28 novembre 2008 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 29 octobre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Echos

■ Lundi, le Conseil communal a été représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur de la santé et des affaires sociales, au colloque organisé par la Conférence des villes de Suisse romande sur le thème de l'intégration.

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Alain Ribaux, directeur de la promotion économique, à la cérémonie de remise du Prix Nexans 2008.

■ Demain, Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales à la première du film «Jean-Pierre Jelmini, historien».

■ Jeudi, le Conseil communal sera représenté par Mme Valérie Garbani, directrice de l'environnement, à la fête des Armourins.

■ Samedi, M. Pascal Sandoz, président, représentera les Autorités communales, à la compétition de natation de l'association nationale Halliwick.

Programme cinéma pour la semaine du 26 novembre au 2 décembre

APOLLO 1 032 710 10 33
L'ÉCHANGE
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu 14h30, me au lu 20h30, sa/di 17h30.
VO s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, ma 14h30, 20h30.
Acteurs: Angelina Jolie, John Malkovich, Michael Kelly.
De Clint Eastwood.

APOLLO 1 032 710 10 33
SAW 5
4e semaine. 18 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Tobin Bell, Costas Mandylor, Scott Patterson.
De David Hackl.

APOLLO 1 032 710 10 33
MADAGASCAR 2
Avant-première. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 15h, di 10h30.
De Eric Darnell.

APOLLO 2 032 710 10 33
MENSONGES D'ÉTAT
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h30, je/ve, lu/ma 14h45, ve/sa 23h.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Russell Crowe.
De Ridley Scott.

APOLLO 2 032 710 10 33
MAMMA MIA!
12e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h, di 10h45.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan, Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33
LE CRIME EST NOTRE AFFAIRE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Catherine Frot, André Dussollier, Claude Rich.
De Pascal Thomas.

APOLLO 3 032 710 10 33
MAGIQUE
4e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h15.
Acteurs: Marie Gillain, Cali, Antoine Duléry.
De Philippe Muyl.

APOLLO 3 032 710 10 33
7e CIEL
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h15.
Acteurs: Ursula Werner, Horst Rehberg, Horst Westphal.
De Andreas Dresen. Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33
MESRINE: L'INSTINCT DE MORT
6e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Vincent Cassel, Cécile de France, Gérard Depardieu.
De Jean-François Richet.

APOLLO 3 032 710 10 33
TRIP TO ASIA – EN QUÊTE D'HARMONIE
5e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. di 10h45.
De Thomas Grube. Derniers jours.

ARCADES 032 710 10 44
JAMES BOND 22 – QUANTUM OF SOLACE
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45, di 12h15.

BIO 032 710 10 55
HAPPY NEW YEAR
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Nils Althaus, Johanna Bantzer, Bruno Cathomas.
De Christoph Schaub.

BIO 032 710 10 55
HIGH SCHOOL MUSICAL 3: NOS ANNÉES LYCÉE
6e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h30.
Acteurs: Zac Efron, Vanessa Hudgens.
De Kenny Ortega.

BIO 032 710 10 55
HOME
7e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Isabelle Huppert, Olivier Gourmet.
De Ursula Meier. Derniers jours.

REX 032 710 10 77
MAX PAYNE
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: Mark Wahlberg, Mila Kunis, Beau Bridges.
De John Moore.

REX 032 710 10 77
LE TÉMOIN INDÉSIRABLE
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO esp. s-t fr/all. me, ve au ma 18h.
De Juan José Lozano.

REX 032 710 10 77
MESRINE: L'ENNEMI PUBLIC N° 1
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Vincent Cassel, Ludivine Sagnier, Mathieu Amalric.
De Jean-François Richet.

STUDIO 032 710 10 88
MESRINE: L'ENNEMI PUBLIC N° 1
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: Vincent Cassel, Ludivine Sagnier, Mathieu Amalric.
De Jean-François Richet.

L'instantané de Stefano Iori...

... démonstration de hip-hop lors de la soirée des nouveaux habitants

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Tourisme neuchâtelois – Littoral, Hôtel des Postes (rez-de-chaussée, aile Est, entrée par l'av. du 1er-Mars): lundi-vendredi 9h à 12h, 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h, tél. 032 889 68 90.

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâteloise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations individuelles pour arrêter de fumer pour adultes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Volontariat en ville de Neuchâtel - entraide bénévole (ruelle Fleury 22), permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00.

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires), tél. 032 717 78 20.

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN - Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques (rue Louis-Favre 1), tél./fax 032 725 99 89.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 30 novembre – 1er dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte paroissial avec sainte cène. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Assemblée de paroisse extraordinaire à l'issue du culte pour l'élection de Mme Christine Hahn au Conseil paroissial. Vote anticipé au secrétariat paroissial du lundi 24 au vendredi 28 novembre de 8 à 11 heures.

Du lundi au vendredi de 18h à 18h30, méditation de l'Avent du lundi 1er au jeudi 18 décembre.

Temple du Bas: jeudi 10h, méditation, salle du refuge.

Ouest:

Charmettes: di à 17h, culte en commun avec les Anglicans.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 30. November 9 Uhr, Gottesdienst in Temple du Bas, Neuchâtel, abendmahl.

Temple du Bas, vendredi 28 novembre à 18h30, repas avec les ingédients du commerce équitable TerrEspoir. A 20h, film «Ouaga Saga» de Dani Kouyaté, Burkina Faso 2005. Organisation: Paroisse réformée de Neuchâtel. Inscriptions au repas, Elisabeth Reichen-Amsler, tél. 032 913 02 25 ou 078 703 48 41.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: di à 10 h, messe intercommunautaire d'entrée en Avent et à 18h messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

CORTAILLOD
Salle Cort'Agora

Vendredi	28 nov. 08	de 18 h à 21 h
Samedi	29 nov. 08	de 10 h à 20 h
Dimanche	30 nov. 08	de 10 h à 18 h

17e Comptoir d'artisanat neuchâtelois

58 artisans ***Entrée libre***

Un paquet d'idées pour des cadeaux originaux

Restauration chaude et froide
Repas – Boissons

Organisation : Société de développement

Certains hôtels, cinémas et théâtres ressentent déjà les effets indirects de la crise financière à Neuchâtel

Quand la crise se concrétise

On ne parle quasiment que de cela: la crise financière. Toutefois, bien que l'événement soit présenté comme un cataclysme et qu'il ait fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps, il demeure pour beaucoup un concept plus ou moins abstrait. Retour sur les effets concrets de la crise économique à Neuchâtel, à travers les témoignages et les statistiques recueillis auprès de différents responsables d'hôtels, de cinémas, d'une agence de voyages et d'un théâtre.

Pour l'agence de voyages Kuoni à Neuchâtel, la crise n'est pas encore visible au niveau des chiffres.

«Rester confiant, mais prudent», tel semble être le mot d'ordre des divers responsables de structures liées au tourisme et aux loisirs en ville de Neuchâtel. Pourtant, tous le concèdent: l'année 2009 s'annonce plutôt sombre.

Villes industrielles

«Au niveau des chiffres, nous ne ressentons pas encore les effets de la crise financière.» Pierre-Alain Isaak, directeur de l'agence de voyage Kuoni à Neuchâtel, ainsi que des agences d'une partie de la Suisse romande, n'a en effet constaté, en novembre, aucune différence entre les bilans de 2007 et de 2008. «Par contre, les clients commencent à hésiter davantage avant de réserver leurs vacances. Il y a une certaine crainte ambiante et cela va finir par se ressentir dans le bilan», constate-t-il. Les citoyens semblent donc pour l'instant toujours aussi enclins, à Neuchâtel, à partir en voyage. Ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres villes de Suisse romande. «A La Chaux-de-Fonds, l'agence a déjà enregistré un léger recul des chiffres», expose Pierre-Alain Isaak. L'explication? Les entreprises actives dans le secteur machines-outils sont très sensibles à la crise actuelle. De ce fait, elles décommandent certains vols et voyages d'affaires. «Ce qui explique que les agences des villes dites industrielles ou horlogères ressentent davantage les effets de la récession.»

Les hôtels marchent encore

Du côté de l'hôtellerie, on perçoit la crise économique comme un orage encore distant, dont on entend au loin les coups de tonnerre. «Nous entrevoyons de mini-signes de la crise. Certains dîners deviennent soudain des cocktails dînatoires, ce qui signifie que quelques sociétés coupent un peu dans le budget», commente Thomas Maechler, directeur de l'Hôtel Beau-Rivage. Ce dernier refuse toutefois de parler de récession, affirmant que les chiffres de cette année ne sont pas moins bons que ceux de l'année précédente. «Nous verrons bien ce qui arrivera en 2009. Il est possible que les Italiens ou les Français ne viennent plus. Or les citoyens suisses préféreront peut-être visiter leur propre pays, faute de gros moyens. Avec un peu de chance, cela équilibrera la balance», lâche-t-il avec confiance. Une quiétude d'esprit que ne partage pas Martin Mayoli, directeur de l'Hôtel Alpes et Lac. «En 2009, cela va être impressionnant et nous allons globalement en subir les conséquences», prévient-t-il. Pourtant, pour l'instant, l'Hôtel Alpes et Lac ne semble guère en mauvaise posture. Le restaurant marche très bien, tout comme l'hôtel, qui a toutefois dû faire face, depuis le 15 octobre, à un nombre anormal d'annulations. «Les entreprises commencent à se demander si telle ou telle réservation est nécessaire.», explique le directeur du lieu. Malgré cette baisse de régime, pas question d'annuler le programme de rénovation prévu à Noël, suite aux excellents chiffres réalisés en 2008. «Nous allons poser des parquets partout et continuer à assurer un très bon service. Car les gens sont de plus en plus exigeants et seuls les professionnels, qui offriront de la qualité, s'en sortiront» assure Martin Mayoli.

La crise profite aux cinémas!

Un autre secteur, celui des cinémas, devrait également s'en sortir, et même grandit, si l'on en croit Edna Epelbaum, responsable de Cinepel SA. «En général, les crises financières sont bonnes pour le cinéma! Elles l'ont été dans les années 30, en tous cas», lance-t-elle. «Les gens restent chez eux et s'achètent alors des tickets de cinéma, qui sont moins onéreux qu'un billet d'avion!». Côté sponsors, pourtant, tout n'est pas si rose. «Du point de vue marketing, il est devenu difficile de trouver des sponsors ou des entreprises qui veulent faire de la publicité dans les salles.» Le Nifff et l'Open air, notamment, rencontrent ce genre de difficultés. Bien qu'optimiste, la responsable de Cinepel le reconnaît: la situation n'est pas très agréable pour les exploitants de cinémas. Dans tous les cas, les chiffres de 2008 devraient être relativement bons, «grâce à "Bienvenue chez les Ch'tis" et au nouveau James Bond», confie Edna Epelbaum.

Théâtre pas encore touché

Quant au Théâtre du Passage, il ne se vide guère. «Notre public est composé pour les trois-quarts de personnes qui ont un abonnement, pris en été», explique Patrice Genet, chargé de communication du théâtre. «La fréquentation n'est pour l'instant pas en baisse et nous sommes confiants. Nous venons même d'ouvrir des représentations supplémentaires pour des spectacles qui affichaient complet.» Une crainte subsiste tout de même: la perte des aides financières.

«Les mécènes qui nous soutiennent pourraient bien être touchés par la crise et le sponsoring, actuellement, est très fragile, car il est en partie composé de banques», note le chargé de communication.

Détermination

Ainsi, si 2009 ne présage rien de bon, l'année 2008 se terminera si ce n'est en beauté, du moins avec une certaine classe. Et bien qu'une certaine inquiétude émane des différents témoignages, la détermination à affronter fermement les temps difficiles semble l'éclipser, pour l'instant, du moins…

Laure-Anne Pessina